



Systèmes Didactiques s.a.r.l.

Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog

F - 73420 Viviers du Lac

Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71

xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
Mobilier

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
SARL SYSTEMES DIDACTIQUES

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la SARL SYSTEMES DIDACTIQUES (« Le Fournisseur ») fournit aux acheteurs professionnels (« Les Acheteurs ou l'Acheteur ») qui lui en font la demande, via le site internet du Fournisseur, par contact direct ou via un support papier, les produits suivants : Equipement pour l'enseignement expérimental, scientifique et technique (« Les Produits ») et, sous certaines conditions, les prestations de service suivantes (« les Services ») : montage et mise en fonctionnement par le Fournisseur des produits vendus.

Elles s'appliquent sans restriction ni réserves à toutes les ventes conclues par le Fournisseur auprès des Acheteurs de même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents de l'Acheteur, et notamment ses conditions générales d'achat.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Acheteur pour lui permettre de passer commande auprès du Fournisseur.

Elles sont également communiquées à tout distributeur préalablement à la conclusion d'une convention unique visées à l'article L 441-7 du Code de commerce, dans les délais légaux.

Toute commande de Produits et Services implique, de la part de l'Acheteur, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des conditions générales d'utilisation du site internet du Fournisseur pour les commandes électroniques.

Tout autre document que les présentes conditions générales de vente, notamment les catalogues, prospectus, publicités et notices, n'a qu'une valeur informative, indicative et non contractuelle.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Fournisseur se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec l'acheteur, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

ARTICLE 2 - Commandes

2-1. L'Acheteur sélectionne les Produits qu'il désire commander par prise de contact avec le Fournisseur via le site internet du Fournisseur, appel téléphonique, envoi d'un mail, d'une télécopie ou d'un courrier, ce qui donne lieu à envoi par le Fournisseur d'un devis/offre de prix.

Les commandes doivent ensuite être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande dûment signé par l'acheteur.

Les ventes ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et par écrit de la commande du client, par le Fournisseur, qui s'assurera notamment, de la disponibilité des produits demandés, matérialisée par un document intitulé "Accusé de réception de commande".

2-2. Les commandes transmises au Fournisseur sont irrévocables pour l'Acheteur sauf acceptation écrite du Fournisseur. Toute demande de modification par l'Acheteur ne pourra être prise en compte, dans la limite des possibilités du Fournisseur et à sa seule discrétion, que si elles sont notifiées par écrit au plus tard 3 jours après réception par le Fournisseur de la commande initiale. La modification donnera lieu à ajustement éventuel du prix et déliera le Fournisseur des délais convenus pour l'exécution de la commande.

2-3. Compte-tenu des spécificités des Produits, notamment techniques, et de leur fabrication expresse et individualisée pour l'Acheteur, toute commande, dès lors qu'elle a fait l'objet d'une acceptation expresse par le Fournisseur, est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucune annulation.

Le prix de vente sera dû en sa totalité et notamment l'éventuel acompte versé (tel que défini à l'article 4 " Conditions de paiement " des présentes Conditions Générales de Vente) sera de plein droit acquis au Fournisseur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Tout Produit livré à l'Acheteur n'est ni repris ni échangé hormis les cas limitativement prévus à l'article 6 « Responsabilité du Fournisseur – Garanties » des présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 3 - Tarifs

Les Produits sont fournis aux tarifs mentionnés au barème du Fournisseur dans la proposition commerciale (intitulée « Offre de prix » ou « Devis ») adressée à l'Acheteur. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, à savoir 1 mois à compter de la proposition commerciale précitée.

Ces prix sont en euros, nets et HT. Ils s'entendent franco de port et d'emballage pour toute commande supérieure à 800 Euros HT (à l'exception du mobilier, des produits chimiques, des pièces détachées, d'une réparation, des bouteilles de gaz, si les dimensions du produit sont supérieures à 2.50 mètres). Pour les commandes inférieures ou égales à 800 Euros HT, l'emballage et le transport seront facturés au prix coûtant. Ces frais ne peuvent en aucun cas être remboursés à l'Acheteur.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par l'Acheteur concernant, notamment, les modalités et délais de livraison, ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée à l'Acheteur par le Fournisseur.

Si une prestation de montage ou mise en fonctionnement des produits vendus est sollicitée par l'Acheteur, une offre spécifique lui sera communiquée par le Fournisseur avant toute intervention.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Les conditions de paiement sont définies, pour chaque commande, par l'Offre de prix ou Devis et l'Accusé de réception de la commande. Elles doivent être impérativement respectées.

4-1 Délais de règlement

Pour les Acheteurs personnes publiques, le prix est payable comptant, en totalité au jour de la livraison des Produits (dans les conditions définies à l'article 5 « Livraison » ci-après) et comme indiqué sur la facture remise à l'Acheteur.

Pour les autres professionnels, le Devis ou Offre de prix prévoit soit le versement de la totalité du prix à la commande soit le versement d'un acompte sur le prix total d'acquisition des Produits susvisés lors de la passation de la commande. Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la livraison.

Le Fournisseur ne sera pas tenu de procéder à la livraison des produits commandés par l'Acheteur si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités ci-dessus indiquées. Tout acompte versé par l'Acheteur restera acquis au Fournisseur à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'Acheteur.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Fournisseur. En aucun cas et sous aucun prétexte, l'Acheteur ne sera autorisé à retarder les règlements précités.

Les modes de paiement sécurisés suivants sont utilisés : par virement bancaire sur le compte indiqué sur la facture du Fournisseur ou par chèque postal ou bancaire libellé à l'ordre du Fournisseur. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Prestataire pour paiement avant la date figurant sur la facture ou dans un délai inférieur à celui mentionné aux présentes Conditions Générales de Vente

4-2 Pénalités de retard

Toute somme non payée à l'échéance par l'Acheteur portera de plein droit intérêts, sans formalité ou mise en demeure préalable et à compter du lendemain de la date de règlement portée sur la facture du Fournisseur, au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération principale de

Systèmes Didactiques s.a.r.l.

Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog

F - 73420 Viviers du Lac

Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71

xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
Mobilier

refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage et entraînera également de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Lorsque lesdits frais exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le Fournisseur peut demander une indemnisation complémentaire sur justification (article L441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au Fournisseur par l'Acheteur, sans préjudice de toute autre action que le Fournisseur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'Acheteur.

4-3 Réserve de propriété et transfert de risques

Le Fournisseur se réserve, jusqu'au complet paiement du prix par l'Acheteur, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession desdits produits.

En revanche, le risque de perte et de détérioration sera transféré à l'Acheteur dès la livraison des produits commandés.

L'Acheteur s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les produits commandés, au profit du Fournisseur, par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier à ce dernier lors de la livraison. A défaut, le Fournisseur serait en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

ARTICLE 5 - Livraison

Les Produits acquis par l'Acheteur seront livrés dans le délai spécifié dans l'Accusé de réception de commande envoyé par le Fournisseur à l'Acheteur.

Ce délai ne constitue pas un délai de rigueur et le Fournisseur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard de l'Acheteur en cas de retard de livraison n'excédant pas 3 mois au-delà du délai maximum spécifié.

En tout état de cause, le dépassement de ce délai ne pourra ouvrir droit à dédommagement de l'Acheteur par le Fournisseur autre que la restitution de l'acompte éventuellement versé si la résolution de la vente était demandée par l'Acheteur.

La responsabilité du Fournisseur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable à l'Acheteur ou en cas de force majeure.

La livraison sera effectuée à l'adresse figurant sur le bon de commande et reprise dans l'accusé de réception de commande par la remise directe des Produits à l'Acheteur.

L'acheminement des produits – qui voyagent aux risques et périls de l'Acheteur – est confié à une société de messagerie ou à un transporteur spécialisé choisi par le Fournisseur.

La livraison se fait au pas de porte à l'adresse de livraison précisée par l'Acheteur de sorte qu'il ne peut, en aucun cas, être exigé du transporteur qu'il achemine les Produits livrés au-delà, sauf à ce que cette prestation ait expressément été commandée en amont par l'Acheteur et ait été chiffrée au devis.

L'Acheteur est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison et en présence du livreur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec AR dans les trois (3) jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L133-3 du Code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément au Fournisseur, accompagnées du bon de livraison, sera considéré accepté par l'Acheteur et les produits délivrés par le Fournisseur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

La réception sans réserve des Produits commandés par le client couvre également tout vice apparent et/ou manquant.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect des formalités précitées par l'Acheteur.

L'Acheteur reconnaît que c'est au transporteur qu'il appartient d'effectuer la livraison, le Fournisseur étant réputé avoir rempli son obligation de délivrance dès lors qu'il a remis les produits commandés au transporteur qui les a acceptées sans réserve.

La responsabilité du Fournisseur ne peut en aucun cas être mise en cause pour les faits, en cours de transport, de destruction, avaries, perte ou vol, même s'il a choisi le transporteur.

L'Acheteur ne dispose donc d'aucun recours en garantie contre le Fournisseur en cas de défaut de livraison des Produits commandés ni des dommages survenus en cours de transport ou de déchargement.

La délivrance et la remise des Produits pourront avoir lieu en tout autre lieu désigné par l'Acheteur, sous réserve d'en faire la demande par écrit auprès du Fournisseur au moins 8 jours avant le jour de livraison prévu et aux frais exclusifs de l'Acheteur.

De même, en cas de demandes particulières de l'Acheteur concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Fournisseur, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

ARTICLE 6 - Responsabilité du Fournisseur - Garantie

Les produits livrés par le Fournisseur bénéficient, dans le cadre d'une utilisation dans des conditions normales et conformes aux prescriptions du constructeur, d'une garantie contractuelle d'une durée d'un (1) an à compter de la date de livraison, couvrant la non-conformité des produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

L'Acheteur a la possibilité de solliciter, dans le cadre de sa commande, une extension de la garantie précitée, ce qui donnera lieu à un chiffrage par le Fournisseur du coût supplémentaire engendré par cette demande et précision de celui-ci au sein du devis.

Afin de faire valoir ses droits, l'Acheteur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Fournisseur, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 3 jours à compter de leur découverte. Pour toute réparation ou diagnostic nécessitant un retour en usine, le Produit est à réexpédier par l'Acheteur à ses frais.

La garantie forme un tout indissociable avec le Produit vendu par le Fournisseur. Le Produit ne peut être vendu ou revendu altéré, transformé ou modifié.

Cette garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits ou pièces défectueux, non conformes ou affectés d'un vice. Ledit remplacement n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur, comme en cas d'usure normale du Produit ou de force majeure. Elle est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit. L'Acheteur ne pourra prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la commande.

La garantie ne peut intervenir si les Produits ont fait l'objet d'un usage anormal, d'une installation ou d'un branchement non conformes aux spécifications ou prescriptions du constructeur, d'une modification technique, du remplacement de pièces d'origine, d'une utilisation nuisible à la bonne conservation de l'appareil, de l'utilisation d'accessoires ou de consommables inadaptés ou ont été employés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites par le constructeur dans la notice d'utilisation. Sont également exclus de la garantie contractuelle les éléments consommables ou consommables, tels que les échantillons de matériaux, les piles, les lampes...

Elle ne s'applique pas non plus au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, faute, défaut de surveillance ou d'entretien de la part de l'Acheteur, ou bien en cas de transformation du Produit.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité du Fournisseur serait retenue, la garantie serait limitée au montant HT payé par l'Acheteur pour l'achat du Produit.

ARTICLE 7 - Délai de rétractation

L'Acheteur étant un professionnel achetant dans le cadre et pour les besoins de sa profession, il n'y a pas lieu d'appliquer le droit de rétractation prévu par le code de la consommation.

ARTICLE 8 - Propriété intellectuelle

Systèmes Didactiques s.a.r.l.

Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog

F - 73420 Viviers du Lac

Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71

xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
Génie Electrique, Automatisme, Régulation, Télécommunications
Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
Mobilier

Le Fournisseur conserve l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux Produits, photos et documentations techniques qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son autorisation écrite.

ARTICLE 9 - Renonciation

Le fait pour le Fournisseur de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes conditions générales de vente ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

ARTICLE 10 - Attribution de juridiction

Tout différend entre le Fournisseur et l'Acheteur portant notamment sur l'application, l'interprétation, l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, la conclusion, l'exécution, la résiliation des contrats de vente conclus entre eux ou le paiement du prix, sera porté devant le Tribunal de commerce de CHAMBERY (élection de domicile étant faite par le Fournisseur en son siège social dont l'adresse figure au bas des présentes) quel que soit le lieu de la commande, de la livraison et du paiement ou le mode de paiement, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

ARTICLE 11 - Droit applicable - Langue du contrat

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français, à l'exclusion de tout autre droit, et à titre supplétif, par la Convention de Vienne sur la vente internationale des marchandises. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 12 - Acceptation de l'Acheteur

Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs proposés par le Fournisseur sont expressément agréés et acceptés par l'Acheteur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.

ARTICLE 13 – Données personnelles

13.1 Collecte des données personnelles

Les données à caractère personnel qui sont notamment collectées sur le site (ou « Plateforme ») du Fournisseur sont les suivantes. Lors de la création du compte de l'utilisateur : ses nom, prénom, adresse électronique. Lors de la connexion de l'utilisateur à la Plateforme, celle-ci enregistre, notamment, ses nom, prénom, données de connexion, d'utilisation, de localisation et ses données relatives au paiement. L'utilisation des prestations prévues sur la Plateforme permet de renseigner un profil, pouvant comprendre une adresse et un numéro de téléphone. Les cookies sont utilisés, dans le cadre de l'utilisation du site. L'utilisateur a la possibilité de désactiver les cookies à partir des paramètres de son navigateur.

La durée de conservation des données collectées est de 5 ans.

13.2 Utilisation des données personnelles

Les données personnelles collectées auprès des utilisateurs ont pour objectif la mise à disposition des services de la Plateforme, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé. Plus précisément, les utilisations sont les suivantes :

- accès et utilisation de la Plateforme par l'utilisateur ;
- gestion du fonctionnement et optimisation de la Plateforme ;
- vérification, identification et authentification des données transmises par l'utilisateur ;
- mise en œuvre d'une assistance utilisateurs ;
- personnalisation des services en affichant des publicités en fonction de l'historique de navigation de l'utilisateur, selon ses préférences ;
- prévention et détection des fraudes, malwares (malicious softwares ou logiciels malveillants) et gestion des incidents de sécurité ;
- gestion des éventuels litiges avec les utilisateurs ;
- envoi d'informations commerciales et publicitaires, en fonction des préférences de l'utilisateur.

13.3 Transfert de données personnelles

En raison de l'organisation de la société responsable de la Plateforme, au sein d'un groupe international, l'utilisateur autorise la Plateforme à transférer, stocker et traiter ses informations aux États-Unis. Les lois en vigueur dans ce pays peuvent différer des lois applicables dans le lieu de résidence de l'utilisateur, au sein de l'Union européenne. En utilisant la Plateforme, l'utilisateur consent au transfert de ses données personnelles vers les États-Unis. La Plateforme demeure responsable des données personnelles qui sont partagées avec des tiers dans le cadre du Privacy Shield. La Plateforme se conforme aux règles du Privacy Shield, bouclier de protection des données entre l'Union européenne et les États-Unis, tel que formulé par le Département du commerce américain relatif à la collecte, l'utilisation et la conservation des données à caractère personnel transférées aux États-Unis depuis l'Union européenne. La Plateforme a déclaré au Département du commerce américain qu'elle adhère aux principes du Privacy Shield. En cas de conflit entre les conditions de la clause et les principes du Privacy Shield, ces derniers prévaudront.

1.4 Sécurité et confidentialité

La Plateforme met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité de la donnée numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et la Plateforme ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

13.5 Mise en œuvre des droits des utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs disposent des droits suivants :

- ils peuvent supprimer leurs données, en écrivant à l'adresse électronique suivante xavier.granjon@systemes-didactiques.fr. Il est à noter que les informations partagées avec d'autres utilisateurs, comme les publications sur les forums, peuvent rester visibles du public sur la Plateforme, même après la suppression de leur compte ;
- ils peuvent exercer leur droit d'accès, pour connaître les données personnelles les concernant, en écrivant à l'adresse électronique suivante : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr. Dans ce cas, avant la mise en œuvre de ce droit, la Plateforme peut demander une preuve de l'identité de l'utilisateur afin d'en vérifier l'exactitude ;
- si les données à caractère personnel détenues par la Plateforme sont inexacts, ils peuvent demander la mise à jour des informations, en écrivant à l'adresse électronique suivante : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr ;
- les utilisateurs peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données, en écrivant à l'adresse électronique suivante : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr ;
- ils disposent enfin du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

16.6 Coordonnées du responsable et du délégué à la protection des données

Monsieur Xavier GRANJON est à la fois le responsable du traitement des données et le délégué à la protection des données et peut être contacté à l'adresse électronique suivante : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr ou aux numéros de téléphone et de télécopie figurant au bas des présentes conditions générales de vente.

13.7 Évolution de la présente clause

La Plateforme se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment.



Systèmes Didactiques s.a.r.l.
Savoie Hexapole, Actipole 3, Rue Maurice Herzog
F - 73420 Viviers du Lac
Tél : 04 56 42 80 70, Fax : 04 56 42 80 71
xavier.granjon@systemes-didactiques.fr; www.systemes-didactiques.fr

Génie Mécanique, Génie Thermique, Génie des Procédés, Mécanique des Fluides
Physique, Chimie, Modèles anatomiques et végétaux, Microscopes, SVT
Génie Electrique, Automatismes, Régulation, Télécommunications
Energies renouvelables, Solaire, Piles à hydrogène
Mobilier

Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, la Plateforme s'engage à publier la nouvelle version sur son site. La Plateforme informera également les utilisateurs de la modification par messagerie électronique, dans un délai minimum de 15 jours avant la date d'effet. Si l'utilisateur n'est pas d'accord avec les termes de la nouvelle rédaction de la clause de protection des données à caractère personnel, il a la possibilité de supprimer son compte.

SYSTEMES DIDACTIQUES
Savoie Hexapole – Actipole 3 – rue Maurice Herzog – 73420 VIVIERS DU LAC
SARL au capital de 100.000 € RCS de CHAMBERY : 430 395 327
N° de TVA : FR78430395327
Tél. : 04 56 42 80 70 - Fax : 04 56 42 80 71
Site web : www.systemes-didactiques.fr
Email : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr

Responsable de publication
Monsieur Xavier Granjon
Tél. : 04 56 42 80 70 - Fax : 04 56 42 80 71
Email : xavier.granjon@systemes-didactiques.fr

Hébergeur du site
OVH, SAS au capital de 10 069 020 €
RCS Lille Métropole 424 761 419 00045
2 rue Kellermann - 59100 Roubaix – France
Tél. : 09 72 10 10 07